

N° 2025-082

**ÉCOLE DE MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE :
VALIDATION DES TARIFS 2025-2026**

L'an deux mil vingt-cinq le 14 mai, le Conseil Communautaire dûment convoqué le sept mai, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes CHAMOUSSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, GIROD-GEDDA Isabelle, LIMONTA VERTHIER Muriel, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle
MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume

Absente excusée :

Mme BERARD Patricia (donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN)

Absents :

Mme ASTIER Fabienne,
MM. MARCHAND-MAILLET Thierry, URBAIN Xavier

En exercice : 27 Présents : 23 Absents : 4 dont pouvoir : 1

Le président rappelle au conseil que comme chaque année, il convient de fixer les tarifs des cours dispensés par l'Espace Musical à la rentrée suivante.

Il est proposé pour l'année 2025/2026 de simplifier la tarification en adoptant quatre tranches de quotient familial (contre huit précédemment).

Les tarifs annuels ainsi proposés sont les suivants :

Quotients familiaux	Éveil musical	Parcours instrumental ou vocal	Théâtre Chœur seul CE1 au CM2	Théâtre Chœur seul cycle harmonie	Classe club Musique	Danse Maternelle/CP	Danse CE/jusqu'à 5ème	Danse ados	Classe Club Théâtre
	3/4 d'heure	1h+1h/semaine	1h/semaine	1h30/semaine	3h30/semaine	45min/semaine	1h/semaine	1h15/semaine	3h/semaine
≤709	81,00 €	228,00 €	99,00 €	147,00 €	324,00 €	81,00 €	108,00 €	135,00 €	279,00 €
710≤1239	114,00 €	369,00 €	147,00 €	222,00 €	486,00 €	111,00 €	147,00 €	186,00 €	417,00 €
1240≤1599	162,00 €	531,00 €	213,00 €	318,00 €	699,00 €	150,00 €	201,00 €	252,00 €	600,00 €
≥1600	195,00 €	603,00 €	249,00 €	372,00 €	807,00 €	192,00 €	255,00 €	321,00 €	693,00 €

Danse adultes	1h30/semaine	246,00 €
Batucada adultes	1h30/semaine	90,00€/à l'année
Chœur adultes	1h30/semaine	90,00€/à l'année
Chœur aînés	1h30/semaine	35,00€/à l'année
Percussions aînés	1h/semaine	35,00€/à l'année
Cours instrument adultes	1 heure	35,00 €

Il est rappelé les conditions tarifaires suivantes :

- Réduction accordée dès la seconde inscription dans la famille : 25 %
- Réduction accordée pour la troisième inscription et les suivantes : 30 %
- Ces réductions s'appliquent en priorité sur les tarifs les moins élevés, en commençant par les réductions de 30 % et en considérant l'ensemble des inscriptions de la famille, sans tenir compte de l'antériorité de l'inscription des enfants concernés.
- Les cours Batucada adultes, Chœurs adultes, Chœurs aînés et Percussions aînées sont facturés en une seule fois pour l'année complète.
- Pour tous les autres cours, la cotisation est due au titre de l'année complète, et payée en trois fois, sur titre de recette émis par les Versants d'Aime.
- Aucune modification de quotient familial ne pourra être prise en compte en cours d'année.
- Seuls les débutants peuvent arrêter l'activité, jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre exclusivement. La facturation est alors limitée à 1/3 de la cotisation annuelle.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 24
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 24
- nombre de votes « pour » : 24
- nombre de votes « contre » : 0

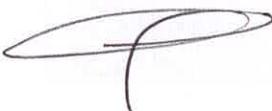
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

VALIDE les tarifs à compter de la rentrée 2025/2026 de l'Ecole de musique, théâtre et danse dans les conditions proposées ci-dessus.

FAIT ET DELIBERE LE 14 MAI 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Michel GOSTOLI



Le Président,
Lucien SPIGARELLI
LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTEISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

